

Background paper prepared for the
Education for All Global Monitoring Report 2003/4
Gender and Education for All: The Leap to Equality

Inégalités de genre et éducation au Mali

Marie-France Lange
2003

This paper was commissioned by the *Education for All Global Monitoring Report* as background information to assist in drafting the 2003/4 report. It has not been edited by the team. The views and opinions expressed in this paper are those of the author(s) and should not be attributed to the *EFA Global Monitoring Report* or to UNESCO. The papers can be cited with the following reference: "Paper commissioned for the *EFA Global Monitoring Report 2003/4, The Leap to Equality*". For further information, please contact efareport@unesco.org

Inégalités de genre et éducation au Mali*

Marie-France Lange

Sociologue

Directrice de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD)

Liste des sigles utilisés et glossaire**

Année scolaire : l'année scolaire débute au Mali en septembre ou octobre (selon les années) et s'achève en juin) ; elle s'étale donc sur deux années civiles. Les années scolaires sont indiquées dans ce rapport en prenant en compte les deux années civiles concernées (exemple année scolaire 1990/91).

Bac : Baccalauréat (diplôme de fin des études de l'enseignement secondaire général et technique).

CED : Centre d'éducation pour le développement (enseignement non formel d'une durée de quatre années d'étude, destiné aux enfants et aux jeunes âgés de 9 à 15 ans, n'ayant pas été scolarisés ou ayant été déscolarisés précocement).

CFEPCEF : Certificat de fin d'études du premier cycle de l'enseignement fondamental (diplôme sanctionnant la fin des six années de ce cycle et permettant l'accès au second cycle de l'enseignement fondamental).

CPS : Cellule de planification et de statistique (Cellule du ministère de l'Éducation nationale qui traite les données statistiques scolaires et édite les annuaires).

DEF : Diplôme d'études fondamentales (diplôme qui sanctionne la fin des trois années du 2^e cycle de l'enseignement fondamental).

Écoles à cycle complet : Sont dénommées « écoles à cycle complet » les écoles qui comprennent un 1^{er} et un 2^e cycle.

« Écoles classiques » : Sont regroupées sous cette appellation dans les annuaires des années 2000/01 et 2001/02 les écoles publiques, communautaires et privées. Sont exclus de cette appellation, les medersas, le préscolaire et les CED. Ainsi pour certains indicateurs, la CPS ne retient que les écoles dites classiques, tandis que pour les effectifs totaux elle inclut toutes les écoles, y compris le préscolaire qui pourtant ne relève pas de l'enseignement du 1^{er} cycle selon la loi n°99-046 du 28 décembre 1999 portant loi d'orientation sur l'éducation.

ECOM : École communautaire.

Écoles communautaires : Sont dénommées « écoles communautaires », les écoles créées, gérées et souvent entièrement financées par les parents d'élèves. Depuis la loi d'orientation sur l'éducation n°94-010 du 24 mars 1994, elle dispose d'un statut officiel.

Écoles de bases : Ont été dénommées « écoles de base », des écoles de 1^{er} cycle ouvertes à l'initiative de promoteurs privés et reconnues par l'administration scolaire alors qu'elles ne répondaient pas aux normes fixées aux écoles privées. Elles sont considérées d'un point de vue statistique comme des écoles privées.

* Remerciements à Sékou Oumar Diarra, sociolinguiste, enseignant-chercheur à l'Institut supérieur de formation et de recherche appliquée (ISFRA) de l'Université du Mali et à Yorodian Diakité, démographe, directeur de la Cellule d'exécution du Projet Éducation III – FAD (Fonds africain de développement) pour l'aide apportée dans la récolte des informations. Sans leur aide, ce rapport n'aurait pu être rédigé. Les idées émises n'engagent que l'auteur de ce rapport.

** Compte tenu du fait que la nomenclature éducative malienne diffère des normes internationales, ce glossaire propose des repères.

Écoles privées : Sont regroupées par la CPS sous l'appellation « écoles privées », les écoles privées laïques, les écoles de base, les écoles catholiques.

EPT : Éducation pour tous.

EPT - Mali : Du fait de la préparation du PRODEC dès 1996 et de son application (1998-2008), la plan EPT – Mali sera appliqué de 2008 à 2015 et poursuivra la politique d'éducation menée en vue d'atteindre les objectifs EPT fixés pour 2015.

Enseignement fondamental : il est composé de deux cycles (le 1^{er} et le 2^e cycle de l'enseignement fondamental qui correspondent à l'école primaire et au collège ou aux 1^{er} et 2^e degrés d'enseignement, selon la terminologie internationale). Il est considéré comme « un bloc unique de 9 ans » selon l'article 34 de la loi n°99-046 du 28 décembre 1999 portant loi d'orientation sur l'éducation et est sanctionné par le DEF, selon l'article 35. Cependant, le maintien du CFEPCEF, sanctionnant la fin du 1^{er} cycle et déterminant la possibilité d'entrer au 2^e cycle, continue de séparer les deux cycles et de rendre l'accès au second difficile.

Enseignement privé : Sont considérées comme relevant de l'enseignement privé toutes les écoles non publiques, y compris les écoles communautaires.

Enseignement normal : « L'enseignement normal a pour mission d'assurer la formation des enseignants pour l'éducation préscolaire et l'enseignement fondamental », article 49, de la loi n°99-046 du 28 décembre 1999 portant loi d'orientation sur l'éducation.

FAWE : Forum des éducatrices africaines. Organisation créée par des femmes intellectuelles africaines ayant eu des postes de responsabilité dans le domaine éducatif dans leurs pays respectifs (ministres de l'Éducation, rectrices d'université, etc.).

IEFA : Initiative pour l'éducation des filles en Afrique. Initiée en 1994, l'IEFA se poursuit depuis 1996 sur fonds norvégiens et concerne, en 2002, 16 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, dont le Mali.

MPFEF : Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille. Créé en septembre 1997 ; jusqu'à cette date, le Mali ne disposait que d'un Commissariat à la Promotion des femmes, créé en 1993 et qui avait permis de lancer un plan d'action 1996-2000 pour la promotion de la femme, suite aux engagements pris lors de la Conférence mondiale de Beijing en 1995.

NEF : *Nouvelle École fondamentale*. La NEF est la première loi d'orientation sur l'éducation promulguée après la chute de la dictature. Cette loi n°94-010 du 24 mars 1994 a été abrogée par la loi n°99-046 du 26 décembre 1999 portant loi d'orientation sur l'éducation, actuellement en vigueur.

PTF : Partenaires techniques et financiers (ensemble des bailleurs de fonds, quel que soit leur statut, organismes internationaux, coopérations bilatérales, coopérations multilatérales, ONG internationales, etc.).

PPTE : Pays pauvres très endettés.

PSR/EFA : Planification stratégique des Ressources pour l'Éducation des filles en Afrique. Programme initié par le Forum des éducatrices africaines (FAWE).

PISE : Programme d'investissement du secteur de l'Éducation (correspond au programme d'investissement du PRODEC qui intègre l'appui financier des PTF).

PRODEC : *Programme décennal de développement de l'éducation* (correspond à la planification stratégique de la politique nationale de refondation du système éducatif pour la période de 1998 à 2008, selon la loi n°99-046 du 28 décembre 1999 portant loi d'orientation sur l'éducation).

Sommaire

LISTE DES SIGLES UTILISES ET GLOSSAIRE.....	1
SOMMAIRE	3
INTRODUCTION.....	4
1. DES PROGRES SCOLAIRES IMPORTANTS ENTRE 1990-1991 ET 2000-2001.....	4
1.1. LES ANNEES 1990 : UNE RUPTURE DANS L'EVOLUTION DU SYSTEME SCOLAIRE MALIEN ..	4
1.2. PRESENTATION RAPIDE DU SYSTEME SCOLAIRE MALIEN.....	5
1.3. DIFFICULTES METHODOLOGIQUES	6
1.4. LA MESURE DES PROGRES EN MATIERE D'EGALITE DES SEXES DANS LA FREQUENTATION SCOLAIRE	7
1.5. LA MESURE DES PROGRES EN MATIERE D'EGALITE DES SEXES DANS LA REUSSITE SCOLAIRE	11
2. LES RAISONS ET LES LIMITES DES PROGRES REALISES DANS LA REDUCTION DES INEGALITES SCOLAIRES SELON LE SEXE	12
2.1. LES RAISONS ET LES LIMITES SCOLAIRES DES PROGRES ENREGISTRES	12
2.1.1. <i>Le développement de l'offre d'éducation.....</i>	12
2.1.2. <i>La diversification du champ scolaire.....</i>	13
2.1.3. <i>Les politiques spécifiques en faveur de la scolarisation des filles.....</i>	14
2.2. LES RAISONS NON SCOLAIRES DES PROGRES	15
2.2.1. <i>Le changement de régime politique</i>	15
2.2.2. <i>Le mouvement social en faveur de l'École.....</i>	15
3. LES DIFFICULTES A SURMONTER POUR PROGRESSER VERS LA PARITE DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL (1^{ER} ET 2^E CYCLES).....	16
3.1. UN ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE ENCORE TRES PEU DEVELOPPE.....	16
3.2. DES INEGALITES SEXUELLES VARIABLES SELON LE TYPE D'ECOLE ET SELON LES REGIONS	17
3.3. DES TAUX DE REDOUBLEMENT QUI DEMEURENT ENCORE ELEVES ET DES ACQUISITIONS SCOLAIRES TRES FAIBLES	20
3.4. UN MANQUE D'ENSEIGNANTS PARTICULIEREMENT INQUIETANT ET DES RATIOS ELEVES/ENSEIGNANT QUI SE DETERIORENT	20
3.5. UNE PARITE ENSEIGNANTES/ENSEIGNANTS EN PROGRES, MAIS UNIQUEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC	22
4. RELATIONS ENTRE INEGALITES SCOLAIRES ET RAPPORTS SOCIAUX DE GENRE.....	23
4.1. PAS D'EVOLUTION NOTABLE DU STATUT DES FEMMES.....	23
4.2. DES REPRESENTATIONS SOCIALES STABLES	24
CONCLUSION.....	25
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	28
TABLE DES TABLEAUX	30
TABLE DES GRAPHIQUES.....	30

Introduction

Cette étude débute par un bref rappel du contexte historique et actuel de la scolarisation au Mali permettant d'évaluer les progrès scolaires considérables qui ont été réalisés au cours de la dernière décennie. Ainsi les effectifs du 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental (enseignement primaire) qui étaient de 366 000 élèves en 1988/89 s'élèvent à plus de 1 100 000 d'élèves en 2000/01 (et plus de 1 200 000 en 2001/02), ceux du second cycle (collèges) de 56 430 élèves en 1988/89 s'élèvent à 192 420 en 2000/01 et ceux de l'enseignement secondaire (lycées) qui étaient de 9 400 élèves en 1988/89 s'élèvent à 41 550 élèves en 1997/98¹. Durant cette période, les effectifs des filles progressent globalement plus rapidement que ceux des garçons, ce qui engendre une réduction des inégalités scolaires selon le sexe (sauf dans le 2^e cycle de l'enseignement fondamental où aucun progrès n'est enregistré depuis plus de douze années). Nous abordons plus spécifiquement la mesure des progrès réalisés en termes quantitatifs (accès à l'école et fréquentation scolaire) et en terme de parité filles/garçons au cours des dernières années. Cette approche quantitative permet de poser le problème de l'évaluation des systèmes éducatifs du fait de l'insuffisance ou des erreurs des statistiques scolaires et des limites imposées pour la réalisation d'une analyse fine des tendances observées.

Dans la seconde partie, il s'agit d'expliquer les raisons des progrès enregistrés. Quelles sont les rôles respectifs de l'offre et de la demande d'éducation dans les progrès constatés ? Comment expliquer la progression ou la stagnation de la parité filles/garçons dans les différents niveaux d'études (1^{er} cycle et 2^e cycle de l'enseignement fondamental, enseignement secondaire, enseignement supérieur) ?

Suite à ce constat, nous identifions, dans la troisième partie, les obstacles à surmonter en vue de poursuivre la réduction des inégalités sexuelles dans le 1^{er} cycle et de provoquer un changement dans le 2^e cycle où l'on constate que la parité filles/garçons n'a pas progressée depuis plus de dix ans.

Enfin, dans la quatrième partie, nous analysons les progrès de la scolarisation féminine au regard de l'évolution des rapports de genre. Nous constatons que les représentations sociales de la place et du rôle des filles et des femmes au sein de la société malienne sont demeurées très stables et constituent l'obstacle principal à l'amélioration de la parité filles/garçons au sein des systèmes scolaires.

1. Des progrès scolaires importants entre 1990-1991 et 2000-2001

1.1. Les années 1990 : une rupture dans l'évolution du système scolaire malien

Le développement du système scolaire malien n'a guère connu de période faste, ni durant la période coloniale, ni au cours des trois premières décennies qui ont succédé à l'indépendance. Un *motus vivendi* semblait s'être imposé entre des dirigeants peu enclins à développer la scolarisation et des populations qui ont surtout formulé des stratégies défensives face aux pouvoirs étatiques (Gérard, 1997).

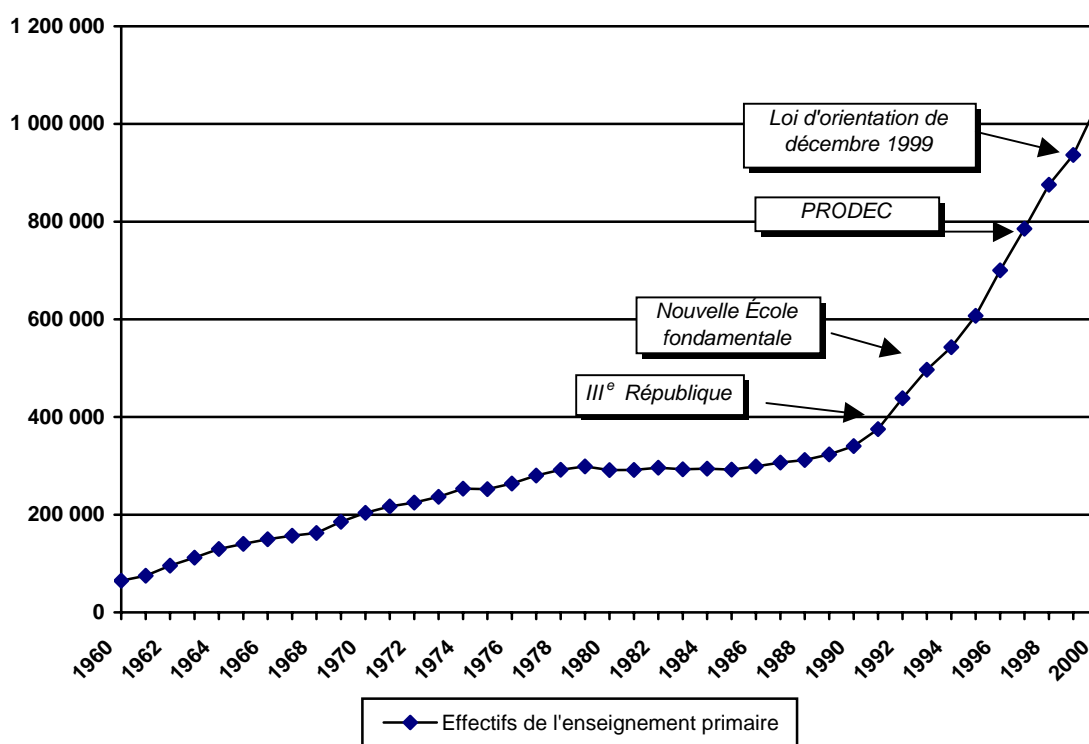
De l'indépendance à nos jours, nous pouvons identifier quatre grandes périodes qui caractérisent l'évolution de l'enseignement primaire au Mali. La première (1960-1979) connaît une croissance continue des effectifs scolaires, la deuxième (1980-1985) correspond à la période de déscolarisation², la troisième (1986-1990) enregistre une reprise de la scolarisation qui annonce « l'explosion » des effectifs scolaires de la quatrième période (1991-2001), concomitante de l'avènement de la III^e république (Lange et Diarra, 1999).

¹ Élèves des medersas inclus (voir tableaux 1, 2 et 4).

² Comme dans la plupart des pays africains, le système scolaire malien a connu une chute des effectifs scolaires entraînant de fait une *déscolarisation*, suite à l'imposition des Programmes d'ajustement structurel (PAS).

Les années 1990 constituent en cela un changement radical : les effectifs du premier cycle de l'enseignement fondamental (enseignement primaire) qui étaient de 336 000 élèves en 1989-90 s'élèvent à plus de 1 000 000 d'élèves en 2000-01³, démontrant l'effort considérable qui a été fourni en quelques années. Le graphique ci-dessous indique clairement que la décennie 1990 constitue une rupture — positive — dans le développement de la scolarisation. Sur ce graphique, nous avons indiqué les événements politiques essentiels de cette période, à savoir l'avènement de la III^e République (1992), la réforme du système scolaire et la promulgation de la *Nouvelle école fondamentale* (NEF, 1994), le démarrage du *Programme décennal de développement de l'éducation* (PRODEC, 1998) et la loi n° 99-046 du 26 décembre 1999 portant loi d'orientation sur l'éducation (1999).

Graphique 1 : Évolution des effectifs du premier cycle de l'enseignement fondamental, tous types d'enseignement, de 1960-1961 à 2000-2001



N.B. : Ni les effectifs des medersas, ni ceux du préscolaire ou des CED ne sont inclus dans ces statistiques afin d'obtenir une série qui soit la plus homogène possible entre 1960-61 et 2000-01⁴.

Sources : Lange et Diarra (1999) ; CPS, *Indicateurs du système éducatif du Mali 1998*, Bamako, (1999) ; CPS, *annuaire 2000-2001*.

1.2. Présentation rapide du système scolaire malien

Depuis la loi n°99-046 du 28 décembre 1999 portant loi d'orientation sur l'éducation, le système éducatif malien comprend ces différents niveaux :

- l'éducation préscolaire ;

³ Élèves des medersas non inclus.

⁴ Compte tenu de la difficulté à produire des séries homogènes du fait des changements intervenus dans la production des statistiques au Mali, nous n'avons pas eu le temps de produire deux courbes (filles/garçons) qui auraient permis de mesurer l'évolution sur une longue période l'écart de scolarisation primaire entre filles et garçons.

- l'enseignement fondamental [composé de 9 ans d'études et qui comprend un 1^{er} cycle (enseignement primaire de 6 ans, sanctionné par le CFEPCEF, et un 2^e cycle (équivalent collège) de 3 ans, sanctionné par le DEF)] ;
 - l'enseignement secondaire [lycée qui comprend trois années, sanctionnées par le baccalauréat] ;
 - l'enseignement supérieur.
- Et différents types d'enseignement :
- l'éducation non formelle ;
 - l'éducation spéciale ;
 - l'enseignement normal ;
 - la formation technique et professionnelle.

1.3. Difficultés méthodologiques

Le seul moyen d'assurer un suivi de *l'Éducation pour tous* et de mesurer l'évolution des progrès, l'évolution des inégalités scolaires et d'identifier les régions ou les populations qui n'enregistrent pas de progrès — ou subissent des involutions — est de pouvoir disposer de données statistiques fiables, accessibles et relativement homogènes dans le choix des indicateurs retenus durant de longues périodes.

D'un point de vue méthodologique, il est important de noter les difficultés d'accès aux données statistiques et des possibilités de vérification de ces données. En dépit d'un nombre important de rapports divers sur le PRODEC, sur l'EPT, sur la scolarisation des filles⁵, on peut observer une certaine méconnaissance de la situation éducative en termes statistiques. Afin d'éviter d'utiliser des chiffres contradictoires ou à l'origine incertaine, nous ne citons que les statistiques de la Cellule de planification et de statistique (CPS) du ministère de l'Éducation, à de rares exceptions près.

Cependant, de nombreuses imprécisions ou/et erreurs peuvent être constatées dans les statistiques produites par la CPS. C'est pourquoi nous privilégions les séries longues d'effectifs, permettant de repérer les incohérences. D'autre part, nous avons recalculé les sommes des effectifs pour en vérifier l'exactitude et la signification exacte (tous les totaux ne prennent en effet pas en compte les mêmes données)⁶. Une proportion non négligeable de totaux sont faux. Face à ces problèmes, nous avons recalculé les sommes lorsque l'origine de l'erreur était identifiable, à défaut nous avons renoncé à utiliser certaines données⁷.

Enfin, pour analyser les grandes tendances de l'évolution des inégalités, il est indispensable de disposer de séries statistiques homogènes sur de longues durées, ce qui n'est malheureusement pas le cas. Il semble d'ailleurs que le phénomène s'accroît du fait de la pression de certains bailleurs de fonds à la recherche d'indicateurs normatifs d'un point de vue international. On peut donc regretter que la tendance à l'homogénéisation internationale des statistiques nationales (en vue d'effectuer des comparaisons) oblitère l'homogénéisation historique des données nationales⁸. Notons que pour un pays donné, il est important, tant sur le plan des évaluations à effectuer que sur celui des politiques d'éducation à définir, de comparer tous les ans l'évolution de quelques indicateurs. Ces indicateurs nationaux et régionaux ont aussi *un rôle d'alerte* à jouer (constat de déscolarisation rapide dans certaines régions, recul de la scolarisation des filles dans d'autres, régions où le ratio élèves/enseignant se dégrade plus rapidement, etc.). Rappelons que dans les pays peu scolarisés, comme le Mali, la demande sociale d'éducation (en dépit des lois sur l'obligation scolaire) est à fois très

⁵ Comme l'indiquent les références bibliographiques non exhaustives mentionnées en fin de document.

⁶ Se reporter au glossaire pour les différentes définitions des écoles par la CPS.

⁷ Ceci nous a amené à ne pas retenir l'année scolaire 2001/02 dans l'analyse synchronique, compte tenu que les totaux des effectifs du 2^e degré étaient faux.

⁸ Dans le cadre à la fois d'un travail de recherche précédent et de cette étude en particulier, des responsables de trois services africains de statistiques scolaires nous ont confirmé que les pressions des Partenaires techniques et financiers (PTF) les avaient incités à changer d'indicateurs.

instable et déterminante dans l'évolution de la scolarisation. Il convient donc de surveiller, année par année, différents indicateurs qui peuvent révéler l'émergence de problèmes et susciter des réponses rapides.

1.4. La mesure des progrès en matière d'égalité des sexes dans la fréquentation scolaire

Tout d'abord, notons que la progression très rapide des effectifs scolaires des trois degrés étudiés, primaire, secondaire et supérieur (1^{er} cycle et 2^e cycle de l'enseignement fondamental, enseignement secondaire, enseignement supérieur), n'a pas eu les mêmes conséquences en terme de diminution des inégalités selon le sexe, ce qui indique bien que l'expansion — même très rapide — des effectifs scolaires n'induit pas de façon mécanique une réduction des inégalités, sauf évidemment lorsque l'on atteint la généralisation au sein d'un degré donné.

Dans le premier cycle de l'enseignement fondamental, cette progression rapide des effectifs (qui passent globalement de 365 148 élèves en 1988/89 à 1 211 989 en 2001/02) inclut une progression plus rapide des effectifs féminins permettant de réduire l'écart de scolarisation entre filles et garçons durant cette période (voir tableau 1).

La réduction de l'écart de scolarisation entre filles et garçons n'est cependant pas linéaire. Dans un premier temps, les effectifs des filles et des garçons croissent à la même vitesse et la parité F/G reste inchangée entre 1988/89 et 1992/93. Il faut attendre l'année scolaire 1993/94 pour constater une réduction des inégalités scolaires selon le sexe et voir le rapport F/G s'améliorer et atteindre le chiffre de 0,62. De cette année 1993/94 à celle de 2001/02, la progression n'est pas régulière, mais les progrès constatés entre ces deux dates sont importants puisque la parité atteint 0,73 en 2001/02.

Notons que la hausse importante des effectifs entre 2000/01 et 2001/02, soit 85 695 élèves en plus, est due pour partie à l'augmentation rapide des effectifs des medersas (+ 15 212). L'augmentation rapide des effectifs des medersas s'explique vraisemblablement par un taux d'enregistrement plus important des effectifs. En effet, depuis l'intégration des medersas au sein du ministère de l'Éducation (auparavant elles relevaient des Affaires religieuses)⁹, les organismes de statistique ont le plus grand mal à recueillir les informations statistiques relatives à ce type d'école¹⁰. De façon incompréhensible, la parité filles/garçons dans les medersas passe de 0,63 en 2000/01 à 0,70 en 2001/02, ce qui semble confirmer des problèmes de déclaration et de compilation des données statistiques concernant ce type d'école.

⁹ Sur les medersas du Mali, voir Louis Brenner (2000).

¹⁰ Ainsi, page 195 de l'*Annuaire des statistiques scolaires de l'enseignement fondamental 1998-1999*, publié par la CPS, est-il indiqué que : « Ces renseignements statistiques concernent les medersas qui ont répondu à l'enquête de rentrée. Le taux de récupération peut être estimé à 50 % des medersas existantes ».

Tableau 1 : Évolution des effectifs des filles et des garçons et de la parité F/G entre 1988/89 et 2001/02 dans le 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental (enseignement primaire)

Années scolaires	Filles	Garçons	Parité	Total	Sources :
1988/89	136 256	228 902	0,60	365 158	<i>Indicateurs du système éducatif du Mali 1998, document de la CPS, Bko, 1999.</i>
1989/90	139 528	237 844	0,59	377 372	
1990/91	145 962	249 372	0,59	395 334	
1991/92	159 212	271 424	0,59	430 636	
1992/93	186 054	308 527	0,60	494 581	
1993/94	213 630	343 454	0,62	557 084	
1994/95	245 172	367 297	0,67	612 469	
1995/96	268 895	414 268	0,65	683 163	
1996/97	305 889	472 561	0,65	778 450	
1997/98	350 530	512 344	0,68	862 874	
1998/99	360 623	514 961	0,70	875 584	→ annuaire 98/99
1999/00	???	???	???	???	→ annuaire 99/00
2000/01	469 106	657 188	0,71	1 126 294	→ annuaire 00/01
2001/02	512 505	699 484	0,73	1 211 989	→ annuaire 01/02

N.B. : sont inclus dans ces chiffres, l'ensemble des écoles, y compris les medersas. Sont exclus, les effectifs du préscolaire (20 200 élèves en 2001/02) et des CED (15 278 élèves en 2001/02).

Sources : CPS, Bamako

Dans le second cycle de l'enseignement fondamental, on observe un phénomène totalement différent. La progression des effectifs est globalement aussi très importante, mais, dans un premier temps, les effectifs féminins augmentent moins vite que ceux des garçons et on assiste de fait à l'accroissement des inégalités scolaires entre filles et garçons de 1990/91 à 1997/98 (voir tableau 2). La parité F/G se dégrade rapidement puis stagne et il faut attendre l'année 1998/99 pour que le rapport de parité selon le sexe retrouve son niveau de 1988/89. Entre 1990/91 et 2000/01, les effectifs masculins ont connu un taux d'accroissement supérieur à celui des effectifs féminins. On constate donc que l'ouverture de ce degré d'enseignement à un plus grand nombre d'élèves s'est effectué tout d'abord au profit des garçons. Toujours entre 1990/91 et 2000/01, en chiffres absolus, les garçons ont bénéficié de 53 549 places en plus, tandis que les filles n'en disposaient que de 17 288.

La situation ne semble pas s'améliorer au cours des années très récentes : en 2000/01, la parité F/G n'est toujours que de 0,56 soit sensiblement la même qu'en 1988/89 et 1989/90 et toujours inférieure à celle de l'année 1990/91 (0,57). Au cours des douze dernières années, on ne constate donc aucune amélioration en terme d'égalité sexuelle dans ce degré d'enseignement, pourtant primordial puisque qu'il assure à la fois la consolidation des apprentissages essentiels et qu'il permet d'espérer une insertion professionnelle dans le secteur moderne ce que le 1^{er} cycle n'autorise plus guère.

Tableau 2 : Évolution des effectifs des filles et des garçons et de la parité F/G de 1988/89 à 2001/02 dans le 2^e cycle de l'enseignement fondamental (équivalent collège)

Années scolaires	Filles	Garçons	Parité	Total	Sources :
1988/89	19 745	36 686	0,54	56 431	<i>Indicateurs du système éducatif du Mali 1998, document de la CPS, Bko, 1999.</i>
1989/90	20 407	36 571	0,56	56 978	
1990/91	22 787	40 075	0,57	62 862	
1991/92	24 306	47 213	0,51	71 519	
1992/93	26 563	51 171	0,52	77 734	
1993/94	29 220	56 522	0,52	85 742	
1994/95	32 297	61 320	0,53	93 617	
1995/96	34 340	66 502	0,52	100 842	
1996/97	37 061	72 572	0,51	109 633	
1997/98	42 628	82 192	0,52	124 820	
1998/99	47 053	86 003	0,55	133 056	→ annuaire 98/99
1999/00	?	?	#VALEUR! ?		→ annuaire 99/00
2000/01	69 439	122 988	0,56	192 427	→ annuaire 00/01
2001/02	à vérifier	à vérifier	#VALEUR! à vérifier		→ annuaire 01/02

N.B. : Sont inclus dans ces chiffres l'ensemble des écoles (effectifs des medersas compris).

Sources : CPS

Compte tenu que l'analyse par cycle d'études (qui inclut selon le cycle pris en compte de 3 à 6 années d'études) ne permet pas de saisir l'évolution très récente des inégalités sexuelles, nous prenons en compte les nouveaux inscrits en 1^{ère} année du 1^{er} cycle et du 2^e cycle de l'enseignement fondamental (tableau 3).

Pour le 1^{er} cycle, la comparaison entre les deux parités (0,71 pour l'ensemble du cycle et 0,73 pour les nouveaux inscrits) semble indiquer que les inégalités entre filles et garçons continuent de diminuer, tandis que pour le second cycle, la parité filles/garçons est de 0,57, ce qui semble indiquer un maintien des inégalités scolaires.

Tableau 3 : Effectifs des nouveaux inscrits selon le sexe et parité F/G dans le 1^{er} et le 2^e cycle de l'enseignement fondamental au Mali en 2000/01

Nouveaux inscrits au 1 ^{er} cycle				Nouveaux inscrits au 2 ^e cycle			
Filles	Garçons	Parité	Total	Filles	Garçons	Parité	Total
84 556	115 091	0,73	199 647	21 785	38 282	0,57	60 067

N.B. : Sont inclus dans les effectifs, les écoles publiques, les écoles privées, les écoles communautaires, les medersas. Ne sont pas inclus le préscolaire et les CED.

Source : Annuaire de 2000-2001, CPS

Pour l'enseignement du 1^{er} cycle, cette hypothèse semble être confirmée par le tableau 4. L'évolution de la parité filles/garçons des nouveaux entrants est positive, surtout si l'on prend en compte l'année scolaire 2001/02. Cependant, les statistiques de cette année comportent de nombreuses erreurs et ces données devront être confrontées ultérieurement à celle des années suivantes pour s'assurer de la réalité des progrès.

Tableau 4 : Évolution des effectifs des nouveaux inscrits selon le sexe et la parité F/G dans le 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental de 1988/89 à 2001/02

Années scolaires	Filles	Garçons	Parité	Total	Source:	
1988/89	25 134	42 000	0,60	67 134	Indicateurs du système éducatif du Mali 1998, document de la CPS, Bko, 1999.	
1989/90	23 846	41 085	0,58	64 931		
1990/91	26 930	45 283	0,59	72 213		
1991/92	29 378	51 147	0,57	80 525		
1992/93	43 505	63 088	0,69	106 593		
1993/94	44 020	60 333	0,73	104 353		
1994/95	46 781	61 819	0,76	108 600		
1995/96	51 643	72 624	0,71	124 267		
1996/97	65 193	92 782	0,70	157 975		
1997/98	70 326	94 500	0,74	164 826		
1998/99	-	-	-	-		Pas de données
1999/00	???	???	#VALEUR! ???			annuaire 99/00
2000/01	84 556	115 091	0,73	199 647		annuaire 00/01
2001/02	89 572	112 804	0,79	202 376	annuaire 01/02	

N.B. : sont inclus dans ces chiffres, l'ensemble des écoles, y compris les medersas. Sont exclus, les effectifs du préscolaire et des CED.

Sources : CPS, Bamako

Dans l'enseignement secondaire, nous retrouvons un peu la même situation que dans le 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental : les effectifs féminins croissent plus vite que les effectifs masculins et le rapport filles/garçons est en progression rapide. Contrairement au 2^e cycle de l'enseignement fondamental, les filles ont profité durant cette période de l'ouverture et de la démocratisation de ce degré d'enseignement. En dépit des progrès constatés, on note cependant qu'en 1997/98 la parité filles/garçons n'est de 0,44 alors que pour la même année elle est de 0,52 pour le 2^e cycle et de 0,68 pour le 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental. Ceci indique clairement que la part des filles se réduit considérablement d'un degré à l'autre, pour atteindre un minimum dans l'enseignement supérieur qui enregistre une parité étudiantes/étudiants de 0,26 en 1999/00 (tableau 6).

Tableau 5 : Évolution des effectifs des filles et des garçons et de la parité F/G dans l'enseignement secondaire général (lycées) entre 1988/89 et 2001/02

Années scolaires	Filles	Garçons	Parité	Total		Source :
1988/89	1 960	7 441	0,26	9 401		Indicateurs du système éducatif du Mali 1998, document de la CPS, Bko, 1999.
1989/90	2 432	7 927	0,31	10 359		
1990/91	2 457	7 469	0,33	9 926		
1991/92	3 186	11 360	0,28	14 546		
1992/93	4 232	10 900	0,39	15 132		
1993/94	6 044	15 319	0,39	21 363	→	
1994/95	7 536	19 844	0,38	27 380		
1995/96	9 277	22 742	0,41	32 019		
1996/97	11 083	27 243	0,41	38 326		
1997/98	12 632	28 920	0,44	41 552		
1998/99	?	?	?	?	→	annuaire 98/99
1999/00	?	?	?	?		annuaire 99/00
2000/01	?	?	?	?	→	annuaire 00/01
2001/02	?	?	?	?	→	annuaire 01/02

Sources : CPS, Bamako

De même, dans l'enseignement supérieur, nous assistons à une hausse globale des effectifs très importante, les effectifs passent de 4 780 à 19 714 étudiants entre 1990/91 et 1999/00, conjointement à une nette amélioration du rapport de parité étudiantes/étudiants qui progresse de 0,16 à 0,26 (tableau 6).

Tableau 6 : Effectifs de l'enseignement supérieur selon le sexe et parité au Mali en 1990/91, 1995/96 et 1999/00

Années scolaires	Filles	Garçons	Parité	Total		Source :
1990/91	651	4 129	0,16	4 780		Doc. Ministère de l'Éducation, à partir des données de la CPS
1995/96	1 602	7 993	0,20	9 595	→	
1999/00	4 009	15 705	0,26	19 714		

Source : Ministère de l'Éducation, Commission Scolarisation des filles, 2002. *Atelier sur les stratégies d'accélération de la scolarisation des filles (SASCOFI), 21 mai 2002, à l'UNICEF, Bamako, 12 p. + annexes.*

1.5. La mesure des progrès en matière d'égalité des sexes dans la réussite scolaire

Le système scolaire malien, à l'instar de la majorité des systèmes scolaires africains francophones, était jusqu'à récemment très élitiste. Le pourcentage de redoublants a toujours été très élevé et légèrement plus chez les filles, dans le 1^{er} et le 2^e cycle de l'enseignement fondamental. Ce pourcentage s'est situé durant la période 1967/68 à 1979/80 autour de 30 % (avec un écart filles/garçons d'un point) pour le 1^{er} et le 2^e cycle de l'enseignement fondamental, puis il progresse durant la période 1980/81 et 1985/86 où il atteint 31 % (avec un écart filles/garçons stable) dans le 1^{er} cycle et 35 % dans le 2^e cycle (avec un écart filles/garçons autour de 2 points). Entre 1986/87 et 1994/95, le pourcentage de redoublants commence à diminuer légèrement : il est de 29 % pour le 1^{er} cycle et de 33 % pour le second.

L'écart filles/garçons est toujours de 1 point pour le 1^{er} cycle, mais il augmente rapidement dans le 2^e cycle et l'écart filles/garçons s'accroît de 5 points (Gisselbrecht, 1996).

L'écart entre filles et garçons semble donc être resté stable et très faible dans le 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental, mais s'est accru dans le 2^e cycle. Dans l'enseignement secondaire, on observe la tendance inverse : le pourcentage de filles redoublantes a presque toujours été inférieur à celui des garçons au cours de la période 1967-1994 (Gisselbrecht, 1996). En fait, comme dans d'autres pays africains, l'accès des filles au secondaire étant très restreint, les filles y réussissent mieux que les garçons du fait d'une hypersélectivité sociale (pratiquement seules les filles des classes urbaines socialement favorisées fréquentent le lycée) et d'une hypersélectivité scolaire (en majorité, seules les filles qui réussissent mieux que les garçons peuvent continuer leurs études). De fait, l'ouverture de l'enseignement secondaire à un plus grand nombre de filles a le plus souvent pour effet d'augmenter le taux d'échec des filles au niveau de celui des garçons, ce que nous observons au Mali pour les vingt dernières années.

En ce qui concerne la période très récente, on observe une nette évolution et le pourcentage de redoublants diminue rapidement. Cette période (1996-2000) se caractérise par une nette amélioration du rendement interne. Cependant, dans le 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental, les filles continuent de redoubler et d'abandonner plus souvent que les garçons, même si l'écart avec les garçons demeure très faible (tableau 7).

Tableau 7 : Taux de redoublement, d'abandon et d'achèvement selon le sexe dans le 1^{er} cycle d'enseignement fondamental en 1996/97 au Mali

Taux	Filles	Garçons
Taux de redoublement	20,4	19,8
Taux d'abandon	4,2	3,1
Taux d'achèvement	75,5	77,1

Source : Ministère de l'Éducation, Commission Scolarisation des filles, 2002.

2. Les raisons et les limites des progrès réalisés dans la réduction des inégalités scolaires selon le sexe

2.1. Les raisons et les limites scolaires des progrès enregistrés

2.1.1. Le développement de l'offre d'éducation

L'augmentation considérable de l'offre scolaire (tableau 8), depuis l'avènement de la III^e République, a joué un rôle déterminant dans le développement rapide de la scolarisation au Mali, permettant aux filles et aux garçons d'avoir accès en plus grand nombre à l'école. En ce qui concerne le 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental, cet accroissement de l'offre a permis aux filles de rattraper une partie du retard scolaire qu'elles avaient par rapport aux garçons.

Par contre, même si les filles ont été plus nombreuses à fréquenter le 2^e cycle, dans un premier temps, l'accroissement rapide du nombre de places disponibles a surtout profité aux garçons et a provoqué la dégradation du ratio filles/garçons. Dans un second temps, les filles ont pu compenser le retard, mais le bilan sur la décennie reste décevant : la parité filles/garçons en 2000/01 est inférieure à celle de 1990/91 (respectivement de 0,56 et de 0,57) et les inégalités scolaires selon le sexe sont restées inchangées dans ce degré d'enseignement.

En effet, du fait de l'augmentation très rapide des effectifs du 1^{er} cycle, d'une part, et d'une très forte demande sociale d'éducation, d'autre part, les places dans le 2^e cycle ont été

très insuffisantes. Ainsi, « *Le CFEPCEF ne donne accès au second cycle que dans la limite des places disponibles [...]. Depuis l'année 1995, un classement des élèves s'effectue en fonction de critères liés au mérite qui déterminent l'accès en classe de 7^e année de l'enseignement fondamental, lorsque le nombre de places offertes est inférieur au nombre de reçus au CFEPCEF* » (Lange et Gisselbrecht, 1999). En dépit de l'augmentation rapide du nombre d'écoles (tableau 8), les capacités d'accueil en 2^e cycle sont très insuffisantes, du fait qu'un grand nombre d'élèves du 1^{er} cycle sont scolarisés en système de double vacation. Or, rien n'a été prévu pour accueillir ces sortants du système de la double vacation (seuls quelques établissements du second cycle, et uniquement dans le District de Bamako, ont pratiqué la double vacation). De fait, tous les sortants du 1^{er} cycle ne pouvaient pas trouver de place dans le 2^e cycle. Or, lorsque l'offre d'éducation s'avère insuffisante, ce sont souvent les filles que l'on préfère ne pas scolariser

A l'opposé, le nombre important d'ouverture de lycées a sans aucun doute permis à un plus grand nombre de parents de scolariser leurs filles. De 18 établissements d'enseignement secondaire en 1992/93, on passe à 65, dont 37 établissements publics¹¹. Sur les 37 lycées publics, 23 ont été construits à partir de 1994, soit plus de 60 % des lycées publics. De même, l'ouverture de lycées privés a permis aux classes sociales urbaines favorisées d'avoir accès à des établissements scolaires plus « sécurisants » pour leurs filles, compte tenu d'un encadrement plus strict. Toutes ces conditions ont permis une amélioration de la parité filles/garçons qui progresse très nettement.

Tableau 8 : Évolution du nombre d'écoles, 1^{er} et 2^e cycle de l'enseignement fondamental, en 1980/81, 1985/86, 1990/91, 1995/96 et 2000/01 au Mali

Années scolaires	1er cycle			2e cycle			Sources :
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	
1980/81	1 212	36	1 248	218	26	244	Indicateurs du système éducatif du Mali 1998, document de la CPS, Bko, 1999. annuaire 00/01
1985/90	1 310	38	1 348	252	25	277	
1990/91	1 420	41	1 461	283	24	307	
1995/96	1 656	265	1 921	343	36	379	
2000/01	2 345	2 583	4 928	522	318	840	

N.B. : Sont inclus dans ces chiffres, l'ensemble des écoles sauf les CED et le préscolaire.

Sont inclus dans le privé : les écoles communautaires, les écoles privées (laïques et catholiques) et les medersas.

Les écoles à cycle complet (publiques ou privées) ont été ajoutées à chacun des deux cycles.

Sources : CPS

2.1.2. La diversification du champ scolaire

L'offre scolaire ne s'est pas seulement développée très rapidement, elle s'est aussi beaucoup diversifiée. En plus du développement du secteur privé laïc, de nouveaux types d'écoles ont vu le jour au cours de cette décennie. Une grande partie de ces écoles ont été initiées par les populations (*écoles de base, écoles de village, écoles communautaires*). Depuis le début des années 1990, le champ scolaire connaît des recompositions régulières (les

¹¹ Source : République du Mali, ministère de l'Éducation, Secrétariat général, 2002. *Bilan de l'éducation au Mali de 1992 à 2002*, Bamako, mars, 15 p.

écoles de base sont devenues des écoles privées laïques, les écoles de village se sont transformées en écoles communautaires...).

En ce qui concerne le 1^{er} cycle, en 1990/91, les écoles publiques étaient au nombre de 1 421 pour 41 écoles relevant de l'enseignement privé ; en 2000/01, on dénombre 2 345 écoles publiques et 2 583 écoles non publiques (tableau 8), soit un nombre plus important d'écoles « privées » que publiques. Sur 2 583 écoles non publiques, on compte 1 611 écoles communautaires, 610 medersas et 362 autres écoles privées (privées laïques ou catholiques). Rappelons qu'en terme d'effectifs d'élèves, le poids des écoles non publiques est beaucoup moins important (tableau 10) du fait que ces écoles sont récentes et qu'elles ne possèdent pas encore toutes les années du cycle. De plus, lorsqu'elles sont situées en ville, elles ne pratiquent quasiment jamais la double vacation (écoles de base ou écoles privées) et lorsqu'elles sont en milieu rural, elles fonctionnent parfois en classes multigrades en raison des faibles effectifs (écoles communautaires). Ces écoles communautaires ont été le plus souvent créées par les populations en raison de l'absence d'offre éducative étatique : elles ont ainsi permis à des populations, jusqu'alors exclues de tout droit à l'école, de scolariser leurs enfants. Les écoles privées laïques (présentes essentiellement) en ville ont surtout répondu à des stratégies d'évitement de l'école publique et des réformes mises en place (refus de la double vacation, de l'enseignement en langue nationale...). Ce sont plutôt les couches sociales moyennes et aisées qui ont pu faire ce choix, compte tenu du coût élevé de la scolarisation dans ce type d'école. Cependant, dans certains quartiers non lotis des grandes villes et en particulier à Bamako, certaines « écoles de base » ont été créées par des promoteurs en raison de l'absence d'infrastructure scolaire.

A l'opposé, le 2^e cycle n'a pas connu l'intensité de cette diversification du champ scolaire, sans doute parce que les populations n'ont guère les moyens d'assumer seules le coût financier de ce cycle. Sur les 318 établissements privés du 2^e cycle, on ne compte qu'une seule école communautaire, 148 écoles privées et 169 medersas. Dans ce cycle, seules les écoles privées ont connu une expansion rapide et ont répondu à une demande solvable et urbaine (111 écoles privées du 2^e cycle sur un total de 148 sont situées à Bamako)¹². Ceci explique en partie que la parité filles/garçons est restée inchangée depuis plus dix ans au sein de cycle. De fait, ce sont les filles d'origine sociale défavorisée qui n'ont pas eu accès à l'enseignement post-primaire.

2.1.3. Les politiques spécifiques en faveur de la scolarisation des filles

Les politiques en faveur de la scolarisation des filles, même si le constat impose de considérer qu'elles ont été insuffisantes, ont eu un rôle important en ce qui concerne les campagnes de sensibilisation auprès des populations, des cadres du ministère de l'Éducation et des enseignants. Les représentations sociales du rôle et de la place des filles, de leur capacités intellectuelles supposées ont peu évolué¹³, mais l'idée que les filles avaient le droit à l'école s'est imposée.

Parmi les insuffisances des politiques mises en place, notons que les stratégies destinées à réduire les écarts filles/garçons n'ont jamais été clairement définies, y compris en ce qui concerne la période récente, comme le notent certains observateurs, « *En fin de compte,*

¹² En ce qui concerne, les medersas, il est impossible de mesurer l'évolution vu qu'elles n'ont été intégrées que tardivement dans les statistiques scolaires et que leur recensement est peu fiable.

¹³ Pour exemple, chaque école devait intégrer une action en faveur de l'évolution des rapports de genre. Parmi les 250 écoles du 1^{er} cycle enquêtées entre 1995 et 1998, on pouvait observer que de nombreux enseignants tentaient d'avoir une attitude positive en faveur des filles (tout en restant souvent très sceptiques sur les capacités scolaires filles), et seulement quelques écoles avaient réellement « innové » : quelques-unes ont ainsi créé des équipes de foot soit féminines, soit mixtes, et une seule école, sur les 250 visitées, avait imposé la corvée du balayage des salles de classe en alternance aux garçons et aux filles, les autres continuant, sous divers prétextes, à imposer cette corvée aux seules filles. Pourtant, l'activité de balayage n'est pas spécifiquement féminine au Mali, puisque gardiens, hommes de service, etc. la pratique dans leur activité professionnelle [Enquêtes de terrain, Mali- 1995-1998 – M.-F. Lange].

il apparaît que la scolarisation des filles est bien prise en compte dans les grands objectifs du PRODEC. Cependant, les stratégies et les activités spécifiques permettant de renforcer la scolarisation et le maintien des filles à l'école sont très peu développées et ne peuvent permettre d'atteindre les objectifs énoncés. Il importe donc de renforcer la réflexion dans ce domaine et de proposer des mesures spécifiques, en termes de stratégies et d'activités, de façon à réduire l'écart de scolarisation entre les filles et les garçons et à atteindre les objectifs du PRODEC » (Ministère de l'Éducation, Commission scolarisation des filles, 2002 : 3).

Pour répondre à ces critiques, le Mali a développé un plan d'action (2003-2004) pour une Stratégie d'accélération de la scolarisation des filles (SASCOFI) (PRODEC, Commission thématique scolarisation des filles, 2002).

Par ailleurs, la création du Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille en septembre 1997 ouvre des perspectives d'une meilleure prise en compte des questions de genre. Avant cette création, le Mali ne disposait que d'un Commissariat à la Promotion des femmes, créé en 1993, qui avait permis de lancer un plan d'action 1996-2000 pour la promotion de la femme, suite aux engagements pris lors de la Conférence mondiale de Beijing en 1995¹⁴.

2.2. Les raisons non scolaires des progrès

2.2.1. Le changement de régime politique

La chute de la dictature militaire et l'avènement de la démocratie ont eu rôle très important à la fois au niveau de l'offre scolaire (du fait des politiques d'éducation mises en place) mais aussi au niveau de la demande sociale d'éducation (Lange et Diarra, 1999).

Le graphique 1 montre bien que l'explosion des effectifs du 1^{er} cycle démarrent juste après la chute de la dictature en 1991. En 1992, ont lieu des élections libres et dès 1994 la NEF voit le jour. La loi d'orientation sur l'éducation n°94-010 du 24 mars 1994 permet d'accompagner et de dynamiser les évolutions en cours. D'une part, elle permet d'engager une politique volontariste sur le plan du développement de l'offre scolaire, d'autre part, elle reconnaît les initiatives privées et les initiatives communautaires (écoles communautaires).

2.2.2. Le mouvement social en faveur de l'École

La chute du régime dictatorial et l'avènement d'un système démocratique ont aussi permis l'expression de nouvelles stratégies scolaires de la part des différents acteurs sociaux. Trois principaux acteurs, à savoir les populations, l'État et les Partenaires techniques financiers, ont joué un rôle déterminant dans le développement du secteur scolaire. En premier, nous retenons l'adhésion à l'École d'une grande partie de la population malienne. Or, jusqu'au début des années 1990, les populations qui composent la nation malienne étaient volontiers décrites comme opposées à l'École. Cette adhésion brutale est d'autant plus remarquable qu'elle se situe à une période où le rendement externe de l'École est particulièrement faible et où les conditions d'inscription à l'École et d'enseignement se sont dégradées. La plupart des parents sont dorénavant convaincus que l'École et le diplôme ne sont plus garants d'un emploi dans la fonction publique, tout en constatant qu'il devient de plus en plus difficile de trouver une place pour inscrire son enfant à l'école et que les conditions de

¹⁴ A ce sujet, voir le bilan affectué par le MPFEF en 2000 in République du Mali, Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, 2000. *Situation des femmes au Mali cinq ans après la Conférence mondiale de Beijing, Rapport national, Beijing + 5 New York*, Bamako, mars, 78 p.

transmission des savoirs scolaires (du fait des effectifs pléthoriques, de la double vacation, des grèves à répétition...) deviennent de plus en plus mauvaises, alors que le coût de la scolarisation augmente sans cesse (frais d'inscription, participation accrue des parents aux frais de fonctionnement de l'école...). Bien plus que les conditions économiques qui se sont peu améliorées depuis l'instauration de la démocratie (entre autres, le chômage des jeunes ne semble guère se résorber), c'est bien l'environnement politique nouveau qui peut être considéré comme un facteur essentiel de la mise à l'École des enfants (Lange et Diarra, 1999).

Le mouvement social engendré par la démocratisation du système politique a provoqué un changement dans le rapport à l'École et s'est exprimé par une reprise d'initiative populaire, comme l'atteste le mouvement des écoles communautaires (Cissé *et al.*, 2000). En effectifs scolaires, pour l'année 2000/01, les écoles communautaires enregistrent plus de 150 000 élèves, soit environ 13,4 % (tableau 10). Cependant, ces écoles créées, gérées et financées par les parents d'élèves détiennent l'une des parités F/G les plus faibles, soit 0,63 contre 0,71 pour les écoles publiques (tableau 10), ce qui semble indiquer que la priorité des parents demeure la scolarisation de leurs fils. De plus, la mise à l'école des enfants étant plus coûteuse dans ce type d'école que dans les écoles publiques, il est possible que ce coût financier élevé décourage les parents de scolariser leurs filles ou bien qu'ils n'aient pas les moyens financiers pour scolariser à la fois leurs fils et leurs filles.

3. Les difficultés à surmonter pour progresser vers la parité dans l'enseignement fondamental (1^{er} et 2^e cycles)

En dépit des progressions constatées de la parité F/G dans le 1^{er} de l'enseignement fondamental, nous sommes encore loin de l'égalité scolaire. Dans le second cycle, on a pu constater l'absence de progrès depuis plus de 12 ans. Sans mesure adéquate, l'objectif de l'égalité d'accès à l'école selon le sexe ne pourra être atteint. Il s'agit de repérer les obstacles qui s'opposent à la progression de la parité.

3.1. Un enseignement préscolaire encore très peu développé

Le secteur de l'enseignement préscolaire a toujours été très marginal au Mali et demeure très peu développé (tableau 9). Le taux de préscolarisation primaire était évalué à 1,74 % (1,69 % pour les filles et 1,80 % pour les garçons) en 1997/98 pour l'ensemble du Mali. Par ailleurs, l'enseignement préscolaire n'est quasiment implanté qu'en milieu urbain et la capitale Bamako représente à elle seule 30 % des effectifs scolarisés dans le préscolaire en 2000/01. Or, l'enseignement préscolaire non seulement prépare l'entrée en primaire, mais il joue un rôle important dans la scolarisation des fillettes et des jeunes filles, tant dans la fréquentation que dans la réussite scolaire, en les libérant de la garde des plus jeunes enfants.

Par ailleurs, l'évolution des effectifs indique une brusque diminution des effectifs du préscolaire entre l'année scolaire 1997/98 et celle de 2000/01. Cette baisse s'explique vraisemblablement par l'abaissement de l'âge d'entrée dans le 1^{er} cycle fondamental, bien qu'il nous ait été impossible de vérifier cette hypothèse du fait que les annuaires de 2000/01 et 2001/02, contrairement aux annuaires précédents, ne mentionnent plus l'âge des élèves. Cependant, les parents des classes moyennes et aisées des villes ont de plus en plus tendance à scolariser leurs enfants très jeunes. De plus, la loi n°99-046 du 28 décembre 1999 portant loi d'orientation sur l'éducation a fixé l'entrée dans le 1^{er} cycle à partir de 6 ans (auparavant, l'âge d'entrée était fixé à 7 ans), ce qui explique aussi sans doute la chute des effectifs du préscolaire, même si dans les faits, peu d'enfants peuvent entrer à l'école à 6 ans, faute de places disponibles.

Cependant, l'inscription à partir de l'âge de six ans dans le primaire permet de répondre à la demande de préscolarisation qui n'est pas prise en compte et est favorable à la

scolarisation des filles. En effet, du fait des mariages précoces encore très nombreux au Mali, les filles, qui quittent l'école plus tôt que les garçons, ont intérêt à commencer leur scolarité précocement. Il est donc nécessaire que les filles puissent s'inscrire à l'école primaire dès l'âge de six ans, comme la loi les y autorise. Pour cela, soit l'offre scolaire doit nécessairement être développée, soit la priorité à l'inscription des filles de six ans sur celle des garçons du même âge doit être affirmée¹⁵.

Tableau 9 : Évolution des effectifs du préscolaire selon le sexe et parité filles/garçons entre 1994/95 et 2001/02 au Mali

Années scolaires	Filles	Garçons	Parité	Total		Source :
1994/95	7610	8298	0,92	15908	→	<i>Indicateurs du système éducatif du Mali 1998, document de la CPS, Bko, 1999.</i>
1995/96	8211	8954	0,92	17165		
1996/97	9944	10378	0,96	20322		
1997/98	11638	11910	0,98	23548		
	↕					
2000/01	7442	7664	0,97	15106	→	annuaire 00/01
2001/02	9959	10241	0,97	20200	→	annuaire 01/02

Sources : CPS, Bamako

3.2. Des inégalités sexuelles variables selon le type d'école et selon les régions

Les inégalités sexuelles face à l'École sont très variables selon le type d'école (tableau 10 et 11) et selon les Régions (tableau 12).

A l'exception des écoles privées (qui incluent les écoles privées catholiques et les écoles privées laïques) qui possèdent une très forte parité F/G du fait que ce type d'école s'adresse essentiellement aux classes sociales moyennes ou aisées, ce sont les écoles publiques qui détiennent la meilleure parité F/G. Or, en raison de la diversification du champ scolaire, la part des écoles publiques, bien qu'encore très majoritaires, diminue de façon régulière depuis plus de dix ans, ce qui n'est guère favorable à l'évolution de la parité F/G. Des mesures incitatives sont donc nécessaires pour que l'ensemble des différents types d'école prennent en compte l'aspect genre, en particulier les medersas (Ongoiba, Keita, Dembélé et Sangaré, 2000).

Tableau 10 : Effectifs des élèves selon le sexe et selon le type d'école et parité dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement préscolaire au Mali en 2000/01

Type d'école	Filles	Garçons	Parité F/G	Total
Public	331 434	464 267	0,71	795 701
Privé	43 236	53 644	0,81	96 880
Communautaire	62 391	88 071	0,71	150 462
Medersa	32 045	51 206	0,63	83 251
CED	504	562	0,90	1 066
Total 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental	469 610	657 750	0,71	1 127 360
Total enseignement préscolaire	7 442	7 664	0,97	15 106

¹⁵ Avant la loi de 1999, l'inscription au 1^{er} cycle était autorisée soit à 7 ans, soit à 8 ans, en fonction des places disponibles, les enfants de 8 ans étant prioritaires en cas de déficit de l'offre. Après 8 ans, les garçons n'étaient plus autorisés à s'inscrire, tandis que les inscriptions des filles pouvaient être acceptées jusqu'à l'âge de 9 ans.

Total des effectifs	477 052	665 414	0,72	1 142 466
----------------------------	----------------	----------------	-------------	------------------

Source : Annuaire statistique 2000-2001, CPS, Bamako.

Tableau 11 : Effectifs des élèves selon le sexe et selon le type d'école et parité dans le 2^e cycle de l'enseignement fondamental au Mali en 2000/01

Type d'école	Filles	Garçons	Parité F/G	Total
Public	60 079	106 668	0,56	166 747
Privé	7 000	9 107	0,77	16 107
Communautaire	42	84	0,50	126
Medersa	2 318	7 129	0,33	9 447
Total 2^e cycle de l'enseignement fondamental	69 439	122 988	0,56	192 427

Source : Annuaire statistique 2000-2001, CPS, Bamako.

La parité F/G varie énormément selon les Régions. En 2000/01, en ce qui concerne le 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental, la parité F/G varie de 0,64 (régions de Kayes et de Koulikoro) à 0,89 (District de Bamako) (tableau 12). Ces différences indiquent à la fois des stratégies sociales d'éducation qui varient selon les Régions, mais aussi dans le cas de certaines Régions, comme la Région de Kayes, un déficit de l'offre scolaire. Cette région est en effet celle où le nombre d'élèves par enseignant dans les écoles publiques est le plus élevé (plus de 80 élèves par enseignant en 2000/01). Dans l'ensemble, les régions tardivement scolarisées (comme la région de Kayes) ont beaucoup de difficultés à rattraper leur retard, d'où la nécessité d'une intervention spécifique de l'État.

Il conviendrait également de disposer de la parité F/G selon le milieu urbain ou rural, puisque c'est plus spécifiquement en milieu rural que les filles ont le moins de chance d'aller à l'école, afin de mesurer les progrès réalisés au sein de ce milieu. Malheureusement, ces données ne sont pas disponibles.

Tableau 12 : Effectifs des élèves selon le sexe et parité dans le 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental et selon les régions au Mali en 2000/01

Régions	Filles	Garçons	Parité F/G	Total
Kayes	57 099	89 289	0,64	146 388
Koulikoro	83 372	129 377	0,64	212 749
Sikasso	85 652	120 883	0,71	206 535
Ségou	71 045	106 009	0,67	177 054
Mopti	37 985	51 900	0,73	89 885
Tombouctou	15 179	20 180	0,75	35 359
Gao	17 627	24 802	0,71	42 429
Kidal	932	1 442	0,65	2 374
District de Bamako	108 161	121 532	0,89	229 693
Total 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental	477 052	665 414	0,72	1 142 466

N.B. Sont inclus dans ces totaux, l'ensemble des écoles y compris les medersas et les CED.

Source : Annuaire statistique 2000-2001, CPS, Bamako.

Pour le 2^e cycle de l'enseignement fondamental, on constate qu'à l'exception du District de Bamako (0,78), les parités F/G demeurent très faibles dans l'ensemble des Régions. La Région de Kayes, avec une parité F/G de 0,37, est de loin la région qui accumule le plus les inégalités scolaires selon le sexe (tableau 13). Là-encore, des mesures spécifiques devraient être mises en place, or, les documents stratégiques du ministère de l'Éducation ne prennent guère en compte ni les disparités régionales scolaires, ni les inégalités régionales scolaires selon le sexe.

Tableau 13 : Effectifs des élèves selon le sexe et parité dans le 2^e cycle de l'enseignement fondamental et selon les régions au Mali en 2000/01

Régions	Filles	Garçons	Parité F/G	Total
Kayes	4 137	11 192	0,37	15 329
Koulikoro	9 338	18 922	0,49	28 260
Sikasso	9 022	20 600	0,44	29 622
Ségou	9 353	18 285	0,51	27 638
Mopti	4 026	8 818	0,46	12 844
Tombouctou	1 617	3 135	0,52	4 752
Gao	1 498	2 883	0,52	4 381
Kidal	104	242	0,43	346
District de Bamako	30 344	38 911	0,78	69 255
Total 2^e cycle de l'enseignement fondamental	69 439	122 988	0,56	192 427

Source : Annuaire statistique 2000-2001, CPS, Bamako.

La prise en compte des effectifs des nouveaux entrants (1^{er} et 2^e cycles de l'enseignement fondamental) selon les Régions permet cependant de relativiser les inégalités sexuelles dans l'accès à l'école et de prévoir en partie l'évolution positive en cours. Par exemple, la parité F/G des nouveaux inscrits dans le 1^{er} cycle de la Région de Kayes y est beaucoup plus élevée (0,74) que pour l'ensemble du cycle (0,64). Par contre, pour l'ensemble du Mali, la différence paraît encore trop faible (0,74 pour les nouveaux inscrits contre 0,72 pour les 6 années du cycle) pour espérer des progrès significatifs dans les prochaines années (tableau 14). Dans le second cycle, on observe que la différence est encore plus faible, ce qui indique l'absence de progrès. Pour atteindre les objectifs numéros 2 et 5 de l'EPT en 2015, il faudrait au plus vite parvenir à la parité F/G des nouveaux inscrits au moyen d'une politique d'éducation clairement définie en faveur de l'instauration de droits égaux pour les filles et les garçons. L'extension rapide des deux cycles de l'enseignement fondamental et tout particulièrement du 2^e cycle profite beaucoup plus aux garçons qu'aux filles. Dans ce second cycle, plus de 70 800 places ont ainsi été ouvertes entre 1990/91 et 2000/01, mais seules 17 300 places environ ont pu être prises par les filles.

Tableau 14 : Effectifs des nouveaux inscrits selon le sexe et selon les Régions dans le 1^{er} cycle et le 2^e cycle de l'enseignement fondamental en 2000/01

Régions	Nouveaux inscrits au 1 ^{er} cycle				Nouveaux inscrits au 2 ^e cycle			
	Filles	Garçons	Parité	Total	Filles	Garçons	Parité	Total
Kayes	12 978	17 535	0,74	30 513	1 912	4 831	0,40	6 743
Koulikoro	17 604	25 083	0,70	42 687	3 514	6 471	0,54	9 985
Sikasso	10 497	17 535	0,60	28 032	2 698	5 867	0,46	8 565

Ségou	14 553	19 985	0,73	34 538	2 906	5 478	0,53	8 384
Mopti	7 956	10 110	0,79	18 066	1 309	2 668	0,49	3 977
Tombouctou	3 627	4 604	0,79	8 231	397	805	0,49	1 202
Gao	3 923	5 249	0,75	9 172	536	1 039	0,52	1 575
Kidal	229	348	0,66	577	23	43	0,53	66
District de Bamako	15 719	17 185	0,91	32 904	8 490	11 080	0,77	19 570
Ensemble Mali par cycle	87 086	117 634	0,74	204 720	21 785	38 282	0,57	60 067

N.B. : Sont inclus dans les effectifs, le préscolaire (dans l'enseignement du 1^{er} cycle), les écoles publiques, les écoles privées, les écoles communautaires, les medersas et les CED.

On peut poser l'hypothèse que la faible parité F/G de la Région de Sikasso doit être due à une erreur de la CPS, ce que nous n'avons pas pu vérifier dans l'annuaire 2001/02, du fait que les erreurs de calcul y étaient encore plus nombreuses que dans l'annuaire 2000/01.

Source : Annuaire de 2000-2001, CPS

3.3. Des taux de redoublement qui demeurent encore élevés et des acquisitions scolaires très faibles

En dépit d'une forte baisse des taux de redoublement, ceux-ci demeurent encore élevés, tant dans le 1^{er} cycle que dans le 2^e cycle de l'enseignement fondamental. L'écart filles / garçons tend par contre à se réduire dans le 1^{er} cycle. Cependant, même à écart identique, le redoublement n'a pas les mêmes conséquences pour une fille que pour un garçon. En effet, les parents renoncent plus facilement à la scolarisation d'une fille en situation d'échec scolaire qu'à celle d'un garçon (Lange (dir), 1998). Par ailleurs, l'âge moyen au mariage des filles se situant autour de 16 ans, il est plus important pour les filles d'entrer à l'école sans retard d'âge et d'éviter les redoublements.

Enfin, « les acquisitions scolaires des filles jusqu'en 6^e année sont très faibles et entraînent un analphabétisme de retour » (Filion et Diarra, 1997) ce qui remet en cause les avantages attendus de la scolarisation, d'autant plus que peu de filles poursuivent leurs études au-delà du 1^{er} cycle.

3.4. Un manque d'enseignants particulièrement inquiétant et des ratios élèves/enseignant qui se détériorent

On ne peut que constater la dégradation du ratios élèves/enseignant. Au début de la décennie 1980, ce ratio était de 42 élèves par enseignant dans l'enseignement public et de 47 élèves par enseignant dans l'enseignement privé. La période de 1985 jusqu'en 1990-91 est marquée par une chute des ratios qui s'explique par le phénomène de déscolarisation que l'on a pu observer au Mali durant ces années-là : l'offre scolaire se maintient ou progresse alors que la demande d'éducation faiblit.

Avec l'augmentation rapide des effectifs scolaires, le ratio commence à se dégrader. On atteint le ratio maximum en 2000/01 avec 78 élèves par enseignant dans le premier cycle public (tableau 15).

Tableau 15 : Évolution du ratio élèves/enseignant dans le 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental « classique »

Années scolaires	Enseignement fondamental			Sources :
	1er cycle	2e cycle	1 ^{er} et 2 ^e cycles réunis	

	public	privé	public+privé	public+privé	public+privé	
1980-81	42	47			42	→ Annuaire
↕						
1985-86	34	45			35	→ Annuaire
↕						
1987-88	37	48			38	→ Annuaire
↕						
1990-91	44	46			44	→ Annuaire
1991-92					47	→ Annuaire
↕						
1993-94	63	48			61	→ Annuaire
1994-95	69	47			67	→ Annuaire
↕						
1997-98			72,4	29,5		→ Doc CPS (*)
↕						
1999-00						
2000-01	78,26		67,21			→ Annuaire
2001-02	71,18		60,53			→ Annuaire

N.B. : Sont exclus le préscolaire, les CED et les medersas.

Sources : annuaires de la CPS et *Indicateurs du système éducatif du Mali 1998*, CPS, Bamako.

De nouveau, on observe de très fortes disparités selon les Régions (tableau 16). Le District de Bamako (avec 84 élèves par enseignant dans le 1^{er} cycle public) et la Région de Kayes (avec 80 élèves par enseignant) détiennent des records. Ces ratios très élevés indiquent que l'offre scolaire est souvent inférieure à la demande sociale d'éducation, ce qui peut s'avérer très défavorable à la scolarisation des filles au sein des régions défavorisées, comme c'est le cas de la Région de Kayes.

Tableau 16 : Ratio élèves/enseignant selon le type d'école et selon les Régions dans le 1^{er} cycle au Mali en 2000/01

Régions	Ecoles "classiques"	Ecoles publiques
Kayes	77,77	80,63
Koulikoro	67,81	80,96
Sikasso	64,95	78,98
Ségou	62,66	76,06
Mopti	72,76	78,44
Tombouctou	62,71	63,23
Gao	57,65	61,20
Kidal	51,69	55,78
District de Bamako	67,70	84,32
Ensemble Mali, 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental	67,21	78,26

N.B. : Les « écoles classiques » : sont regroupées sous cette appellation dans les annuaires des années 2000/01 et 2001/02 les écoles publiques, communautaires et privées. Sont exclus de cette appellation, les medersas, le préscolaire et les CED.

Source : Annuaire 2000-01, CPS, Bamako

3. 5. Une parité enseignantes/enseignants en progrès, mais uniquement dans l'enseignement public

Du fait à la fois de la faible scolarisation des filles, donc du faible nombre de jeunes filles diplômées, et de la priorité donnée à l'emploi masculin, les femmes ont toujours été très minoritaires dans le corps enseignant (Gisselbrecht, 1996). Pour les années récentes, on observe des progrès, mais principalement dans l'enseignement public du 1^{er} cycle. La parité enseignantes/enseignants varie ainsi de 0,38 dans les écoles publiques à 0,05 dans les medersas du 1^{er} cycle en 2000/01 (tableau 17).

Dans l'enseignement du 1^{er} cycle, où les écoles impulsées et gérées par les parents d'élèves sont en très nette augmentation depuis les années 1994, leur « sexisme », tant dans le choix des enfants à scolariser que dans le recrutement des enseignants, pose problème. En effet, on constate que lorsque les populations peuvent effectuer des choix, elles tendent à donner la préférence aux membres du sexe masculin. Ces écoles jouent cependant un rôle de plus en plus important dans la scolarisation des enfants au Mali, tout particulièrement dans le 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental. Pour l'année 2000/01, la parité enseignantes/enseignants dans les écoles communautaires du cycle est de 0,24, soit nettement inférieure à celle observée dans les écoles publiques (0,38).

En ce qui concerne les écoles privées laïques ou catholiques (dont le public est plutôt composé d'enfants issus des couches sociales aisées), leur tendance à préférer le recrutement d'enseignants s'explique par le fait que ces écoles, qui dépendent financièrement des parents, répondent à une préférence en faveur d'enseignants de sexe masculin couramment exprimée par les familles (Sangaré *et al.*, 1999).

Cet état de fait incite à repenser le rôle que l'État doit jouer dans la lutte contre les discriminations sexuelles dont sont victimes les filles et les femmes. En raison des politiques en faveur d'écoles plus autonomes et des politiques de décentralisation, la volonté et les possibles interventions de l'État sont limitées par l'autonomie d'acteurs de plus en plus nombreux (familles, responsables d'association, élus régionaux, administrations décentralisées, etc.) qui s'affirment pour l'instant comme plus proches des schémas « traditionnels » de la perception des rôles féminins et masculins.

L'État, quant à lui, a su mener une politique volontariste de recrutements d'enseignantes particulièrement « révolutionnaire », si l'on prend en compte la détermination nécessaire qu'il a fallu pour s'opposer aux schémas sexistes en vigueur. En effet, si l'on ne retient que les enseignants des écoles publiques du 1^{er} cycle recrutés récemment, soit les contractuels (du fait du changement de statut des enseignants), la parité enseignantes/enseignants est alors de 0,49 en 2000/01 (au lieu de 0,38 pour l'ensemble des enseignants du public et de 0,33 pour les enseignants fonctionnaires). En effet, pour cette année 2000/01, on recense 1 115 enseignantes contractuelles pour 2 268 enseignants contractuels. Même si le statut d'enseignant contractuel est beaucoup moins valorisant et beaucoup moins prisé que l'ancien statut « d'enseignant fonctionnaire », ce recrutement de femmes constitue une offre d'emplois dans le secteur moderne très important pour les femmes qui en sont le plus souvent exclues. Il permet d'imposer l'image de femmes travaillant dans le secteur moderne, ce qui peut constituer des « modèles » de réussite professionnelle aux filles scolarisées et les motiver dans la poursuite de leurs études.

Tableau 17 : Effectifs des enseignants selon le sexe et parité F/H en fonction du type d'école en 2000/01 dans le 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental et dans l'enseignement préscolaire

Types d'école	Femmes	Hommes	Parité F/H	Total F+H
Public	2 770	7 291	0,38	10 061
Privé	409	1 481	0,28	1 890
Communautaire	664	2 765	0,24	3 429
Medersa	253	2 133	0,12	2 386
CED	1	21	0,05	22
Total 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental	4 097	13 691	0,30	17 788
Total enseignement préscolaire	534	66	8,09	600

Source : Annuaire 2000-2001, CPS

Dans le second cycle, la parité enseignantes/enseignants n'est que de 0,19 en 2000/01 (tableau 18). Contrairement au 1^{er} cycle, on ne note pas de progrès notable de la parité F/G dans les écoles publiques (en 1994/95, la parité enseignantes/enseignants était de 0,24 dans les écoles publiques). Cependant, que ce soit dans le 1^{er} ou le 2^e cycle, la représentation des enseignantes est toujours plus élevée dans les écoles publiques que dans les écoles non publiques (privées, communautaires et medersas). La parité enseignantes/enseignants varie ainsi de 0,23 dans les écoles publiques à 0,05 dans les medersas du 1^{er} cycle (tableau 18).

Tableau 18 : Effectifs des enseignants selon la parité F/H en fonction du type d'école en 2000/01 dans le 2^e cycle de l'enseignement fondamental

Types d'école	Femmes	Hommes	Parité F/H	Total F+H
Public	855	3 683	0,23	4 538
Privé	71	744	0,10	815
Communautaire	1	5	0,20	6
Medersa	27	598	0,05	625
Total 2e cycle de l'enseignement fondamental	954	5 030	0,19	5 984

Source : Annuaire 2000-01, CPS

4. Relations entre inégalités scolaires et rapports sociaux de genre

4.1. Pas d'évolution notable du statut des femmes

Les rapports sociaux de genre ont connu peu de transformations au Mali. Le statut des femmes n'a pas évolué et, en dépit de la Constitution qui accorde l'égalité aux femmes et aux hommes, le code de la famille, discriminant à l'égard des femmes, n'a pas encore été changé (des projets sont cependant en cours).

Les progrès de la scolarisation féminine ont encore eu peu d'effets pour l'instant sur les relations sociales de genre du fait que ces progrès sont récents d'une part, et du fait que la scolarisation des filles est encore cantonnée aux premiers cycles de l'enseignement fondamental. La parité F/G n'est encore que de 0,44 dans l'enseignement secondaire et de 0,26 dans l'enseignement supérieur, en dépit des progrès réalisés ces dernières années. Or, ce sont ces deux degrés d'enseignement qui influent le plus sur l'évolution des rapports de genre,

car ils permettent une réelle insertion dans le secteur moderne. L'enseignement supérieur joue un rôle primordial, car c'est à ce degré que les différences sexuelles, tant sur le plan des responsabilités et des postes occupés que sur celui des salaires, s'estompent. En effet, les rares études sur l'emploi féminin menées en Afrique francophone indiquent que les femmes possédant un niveau d'études universitaires ne sont plus victimes de discriminations et parfois même sont plutôt favorisées par rapport aux hommes détenant le même niveau d'étude (Kouamé, 1999 ; Kouamé et Gueye, 2000).

Pour l'instant, c'est essentiellement sur le plan de l'accès aux droits fondamentaux (santé, éducation, etc.) que se porte l'attention du Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille¹⁶. Cependant, ce Ministère, récemment créé (1997), rencontre des difficultés dans la mise en place des politiques en faveur des filles et des femmes du fait de problèmes d'articulation entre les différents ministères concernés ou de « *la non appropriation par certains ministères du Plan d'Action*¹⁷, et de l'inexistence d'un mécanisme de suivi et d'évaluation du Plan (...) »¹⁸.

4.2. Des représentations sociales stables

Toutes les enquêtes de terrain menées au cours des dix dernières années semblent confirmer la stabilité des représentations sociales de la place que les filles et les femmes doivent tenir dans la société malienne.

Les filles que ce soit en milieu rural (Diarra et Lange, 2000) ou en milieu urbain (Zoungrana *et al.*, 1998 ; Zoungrana et Marcoux, 1999) sont plus impliquées dans les tâches extra-scolaires que les garçons. De plus, « *les proportions de filles qui participent à ces activités augmentent avec le niveau scolaire alors que la tendance inverse s'observe pour les garçons* » (Zoungrana et Marcoux, 1999 : 553), ce qui diminue les possibilités des filles de s'investir dans des tâches scolaires et donc amenuise leurs chances de réussite et de poursuite des études. L'éducation que transmettent encore aujourd'hui les mères à leurs filles demeurent très dépendante des schémas sexistes en vigueur (Zoungrana et Marcoux, 1999) et les représentations sociales des rôles féminin et masculin semblent rester stables et continuer à jouer un rôle important dans l'éviction scolaire des filles (Sangaré *et al.*, 1999 ; Lange *et al.*, 2002).

Plus grave, comme l'indique de nombreux auteurs¹⁹, les représentations sociales des différences filles/garçons continuent de désigner les filles comme moins intelligentes, moins travailleuses et l'école est loin d'être considérée par beaucoup de parents comme une priorité pour leurs filles (tableaux 19, 20, 21). Au Mali, les types de mariage en vigueur continue de constituer le premier frein à la scolarisation des filles.

Tableau 19 : Chose importante à faire pour la réussite d'une fille ou d'un garçon

	Fille	Garçon
L'envoyer à l'école	56,7	72,1
Lui trouver un mari/une épouse	32,1	10,4

¹⁶ République du Mali, Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, 2002. *Politiques pour la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille. 2002-2006*, Bamako, 65 p.

¹⁷ Plan d'action pour la Promotion des femmes (1996-2000) mis en place suite à la 4^e Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, septembre 1995).

¹⁸ Voir page 63, République du Mali, Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, 2000. *Situation des femmes au Mali cinq ans après la Conférence mondiale de Beijing, Rapport national, Beijing + 5*, New York, juin, 78 p

¹⁹ Se référer à Sangaré, Tounkara, Tangara et N'Diaye (1999), à Fillion et Diarra (1997) et Ongoiba, Keita, Dembélé et Sangaré (2000). Voir aussi l'enquête de l'IEFA cité dans Ministère de l'Éducation, Commission Scolarisation des filles, 2002.

Lui apprendre à être une bonne épouse	7,8	
Lui apprendre à s'occuper d'un foyer		6,7
Lui apprendre un métier	3,4	10,8

N.B. : L'enquête a lieu au Mali uniquement en milieu rural, auprès de 300 parents d'élèves, dont 147 femmes et 153 hommes.

Source : Enquête de l'IEFA, cité in Ministère de l'Éducation, *op. cit.*

Tableau 20 : Raisons des différences de scolarisation entre filles garçons, selon les parents (en %)

Les garçons sont plus intelligents	31,3
Filles handicapées par les travaux ménagers	23,9
Garçons plus volontaires et persévérants	11,9
Filles plus paresseuses que les garçons	6
Système d'enseignement plus favorable aux garçons	4,5

N.B. : L'enquête a lieu au Mali uniquement en milieu rural, auprès de 300 parents d'élèves, dont 147 femmes et 153 hommes.

Source : Enquête de l'IEFA, cité in Ministère de l'Éducation, *idem.*

Tableau 21 : Raisons de l'abandon des filles, selon les parents

Mariage	42,4
Insuffisance des résultats scolaires	15,7
Travaux ménagers	7,4
Grossesse non désirée	5,8
Refus d'aller à l'école	4,2
Manque de moyens	3,1

N.B. : L'enquête a lieu au Mali uniquement en milieu rural, auprès de 300 parents d'élèves, dont 147 femmes et 153 hommes.

Source : Enquête de l'IEFA, cité in Ministère de l'Éducation, *idem.*

Conclusion

Les années 1990 constituent un changement radical dans l'évolution du système scolaire malien. Les effectifs de l'ensemble des degrés d'enseignement connaissent une hausse très rapide durant la décennie. Cependant, ces progrès scolaires n'ont pas eu les mêmes incidences sur l'évolution de la parité filles/garçons, ce qui indique bien que l'expansion — même très rapide — des effectifs scolaires n'induit pas de façon mécanique une réduction des inégalités, sauf évidemment lorsque l'on atteint la généralisation au sein d'un degré donné, ce qui est loin d'être le cas au Mali.

Dans le 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental, dans l'enseignement secondaire et le supérieur, on constate une nette augmentation de l'indice de parité. A l'opposé, le 2^e cycle de

l'enseignement fondamental n'enregistre aucune progression de cet indice : ce bilan apparaît à la fois décevant et inquiétant, compte tenu des échéances prises en vue de la réalisation tant du PRODEC que du plan EPT et de l'importance du 2^e cycle à la fois dans la consolidation des acquis scolaires et dans l'influence plus grande de ce niveau d'études sur les perspectives d'embauche dans le secteur moderne.

La démocratisation d'un degré d'enseignement et l'ouverture à un plus grand nombre d'élèves peut ainsi s'effectuer à l'avantage des garçons, en l'absence de véritables stratégies destinées à réduire l'écart filles/garçons. Dans tous les cas, notre étude a bien mis en évidence que la réduction des inégalités selon le sexe n'est ni linéaire, ni constante. On observe régulièrement des phases de recul, des phases de stagnation qui alternent avec des phases de progrès.

Ce constat incite à promouvoir un suivi efficace, année par année, ce qui nécessite de bonnes statistiques scolaires et l'utilisation d'indicateurs variés (selon les régions, le milieu (urbain/rural), le type d'école...). Ce système de traitement des données statistiques doit systématiquement prendre en compte la variable sexe, ce qui n'est guère toujours le cas aujourd'hui encore²⁰. Il doit ainsi permettre de constituer *un système d'alerte* autorisant l'intervention rapide du ministère de l'Éducation (constat de déscolarisation rapide dans certaines régions, recul de la scolarisation des filles dans d'autres, régions où le ratio élèves/enseignant se dégrade plus rapidement, etc.). En effet, la production des statistiques demeure encore peu performante, alors que celle-ci est considérée comme essentielle à la mise en place et au suivi des plans EPT (Unesco, 2002). Par ailleurs, ces statistiques ne sont pas suffisamment utilisées, alors même qu'elles devraient servir d'outil de pilotage du PRODEC et du programme EPT, mais aussi être utilisées comme outil de suivi et d'évaluation, ce qui n'est guère le cas²¹. Dans les conditions actuelles, la mesure des inégalités sexuelles scolaires s'avère difficile.

Les inégalités de genre dans le domaine de l'éducation ont été réduites dans le 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental (primaire), dans l'enseignement secondaire (lycées) et dans l'enseignement supérieur et la parité F/G ou étudiantes/étudiants a ainsi progressé au cours de la décennie passée du fait de l'élargissement de l'offre scolaire et des campagnes de sensibilisation effectuées en faveur des filles, en ce qui concerne le 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental. Par contre, aucun progrès n'est enregistré dans le 2^e cycle de l'enseignement fondamental depuis plus de dix ans. La parité F/G a même chuté au début de la décennie, les garçons « s'engouffrant » plus rapidement que les filles dans l'ouverture du cycle. Pour la décennie, ceci indique que l'absence de mesures spécifiques a maintenu l'écart filles/garçons en dépit du fait que plus de 70 800 nouvelles places ont été offertes entre 1990/91 et 2000/01 dans ce cycle. Les filles, cependant, n'ont pu bénéficier de ce développement de l'offre scolaire qu'à hauteur d'environ 17 300 places, tandis que les garçons s'approprièrent plus de 53 500 de ces nouvelles places.

Les raisons des progrès dans le 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental se situent sur le plan du développement de l'offre scolaire conjugué au dynamisme de la demande sociale d'éducation, cette dynamique ayant été favorisée par la chute de la dictature militaire et l'avènement de la III^e République. Cependant, cette demande sociale d'éducation semble toujours préférer la scolarisation des garçons à celle des filles. La stabilité des rapports sociaux de genre, la permanence des représentations sociales du rôle des filles et des femmes

²⁰ Par exemple, dans le document « République du Mali, ministère de l'Éducation de base, Cellule de planification et de statistique, 1999. *Indicateurs du système éducatif du Mali 1998*, Bamako, 62 p. + annexes ».

²¹ Voir Taoré (2002), Coumaré *et al.*, (2002) ou République du Mali, ministère de l'Éducation, Secrétariat général, 2001. *Éducation pour tous au Mali (EPT 2015) : Document cadre de stratégie nationale*, Bamako, septembre, 21 p. Les annuaires sont très peu utilisés et seul le document « République du Mali, ministère de l'Éducation de base, Cellule de planification et de statistique, 1999 », *Op. cit.*, préparé dans la perspective du Forum de Dakar (Lam, s.d.) est utilisé. Ce document annonçait la parition régulière de ce type de données, mais malheureusement, pour l'instant, aucun bilan statistique de ce niveau n'a été effectué depuis.

dans la société malienne constituent des butoirs à la réduction des inégalités scolaires selon le sexe. L'ensemble des observateurs constatent l'absence d'évolution des rapports de genre ((Sangaré *et al.*, 1999 ; Ongoiba et al., 2000) et la question du rôle émancipateur de l'École demeure posée (Zoungrana *et al.*, 2001) en l'absence de réformes destinées à assurer l'égalité entre femmes et hommes.

Les liens entre les relations de genre et les inégalités scolaires sont donc complexes. D'une part, les rapports sociaux de genre en vigueur entravent la scolarisation des filles, d'autre part, les progrès de la scolarisation féminine ont très peu d'influence sur ces rapports de genre, du fait que l'éducation scolaire des filles (surtout en milieu rural) demeure très souvent limitée à l'éducation primaire et que cette éducation scolaire reproduit le plus souvent les schémas sexistes dominants (Sangaré *et al.*, 1999). Le type de mariage (et les rôles impartis à l'épouse) est déterminant dans la scolarisation des filles. En milieu rural, les mariages sont toujours décidés dès le plus jeune âge de la fille par la famille. L'autonomie — supposée ou réelle — que l'école pourrait développer chez la fille scolarisée est le premier motif de la non scolarisation des filles indiqué par les parents.

Cependant, l'offre scolaire insuffisante, que ce soit dans le 1^{er} cycle ou le 2^e cycle de l'enseignement fondamental, constitue aussi une entrave à la scolarisation des filles, puisque lorsque les places disponibles font défaut, les filles en sont généralement les premières victimes. Pour arriver à faire progresser la parité des filles/garçons dans le 2^e second cycle et à accélérer la progression de celle du 1^{er} cycle, il conviendrait dans un premier temps d'influer sur l'offre scolaire en imposant que les nouvelles places offertes par l'expansion du système scolaire soient au moins attribuées à égalité aux filles et aux garçons, sinon accordées en totalité, aussi bien dans les écoles publiques que dans les écoles non publiques. Sans une détermination forte, à l'exception du District de Bamako, les Régions du Mali n'ont aucune chance de parvenir aux objectifs EPT n^os 2 et 5 en 2015. De même, sans l'amélioration du statut des femmes qui leur permettraient de disposer de plus d'autonomie (réforme du code de la famille), les progrès risquent de demeurer plus lents. En effet, lorsque les femmes africaines sont chefs de ménage (et qu'elles disposent de cette autonomie et du pouvoir de décision quant au choix de scolariser ou non leurs enfants), elles scolarisent toujours plus d'enfants (filles et garçons) que lorsque le chef de ménage est un homme (Pilon et Clévenot, 1996 ; Pilon, 1996).

Références bibliographiques

BRENNER Louis, 2000. *Controlling Knowledge. Religion, Power and Schooling in a West African Muslim Society*, Hurst & Company, London, 343 p.

CISSÉ M., DIARRA A., MARCHAND J. et TRAORÉ S., 2000. *Les écoles communautaires au Mali*, Paris, Unesco-IPE, 221 p.

COUMARÉ Mamoudou et FOMBA Cheick oumar, 2002. *Évaluation de la situation de l'éducation pour tous au Mali*, ASSAFE/ANCEFA, Bamako, 28 p.

DIABATÉ Alassane, 2001. *Rapport d'évaluation du plan d'action national pour la survie, le développement et la protection de l'enfant 1992-2000, Note de synthèse*, République du Mali, Ministère de la promotion de la femme de l'enfant et de la famille, Secrétariat général, Bamako, 12 p.

DIARRA Sékou Oumar et LANGE Marie-France, 2000. « Travail et école en milieu rural sahélien », communication au colloque international *Repenser l'enfance*, Bondy, 15-18 novembre 2000, 19 p.

FILION Louise et DIARRA Idrissa (avec la collaboration N'DIAYE Faoumata et SANOU Salina), 1997. *Mali. Status report; Knowledge Base of Girls' Education*, Institute for International Research Consortium, septembre, 13 pages + annexes.

GÉRARD Étienne, *La tentation du savoir en Afrique. Politiques, mythes et stratégies d'éducation au Mali*, Karthala, 1997, 274 p.

GISSELBRETCH Olivier, 1996. *Statistiques scolaires du Mali, Perspective historique 1963-1994*, ORSTOM, Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération, Centre ORSTOM de Bamako, Bamako, décembre, 310 p.

KOUAMÉ A., 1999. *Éducation et emploi des femmes à Abidjan*, L'Harmattan, Paris, 288 p.

KOUAMÉ A. et GUEYE A., 2000. *Genre, éducation et accès au premier emploi : le cas de la ville d'Abidjan*, Les dossiers du CEPED, n° 56, Paris, CEPED, 53 p.

LANGE Marie-France (dir), 1998. *L'école et les filles en Afrique. Scolarisation sous conditions*, Paris, Karthala, 254 p.

LANGE Marie-France et GISSELBRECHT Olivier, 1999. « L'évolution de la scolarisation », in Bocquier Philippe et Diarra Tiéman, *Population et société au Mali*, L'Harmattan, pp. 161-176.

LANGE Marie-France et DIARRA Sékou Oumar, 1999. « École et démocratie : l'« explosion » scolaire sous la III^e République au Mali », *Politique africaine*, n° 76, décembre, pp. 164-172.

LANGE Marie-France, COMPAORÉ Cécile et YARO Yacouba, 2002. « Éducation, enfants et sociétés de demain. Exemples africains », communication sollicitée pour le colloque international « *Enfants d'aujourd'hui. Diversité des contextes, pluralité des parcours* », AIDELF, 10-13 décembre, Dakar, Sénégal, 15 p.

LAM Mountaga, s.d. *Éducation pour tous : bilan 2000. Rapport préliminaire*, Ministère de l'éducation de base, Bamako, 40 p.

Ministère de l'Éducation, Commission Scolarisation des filles, 2002. *Atelier sur les stratégies d'accélération de la scolarisation des filles (SASCOFI), 21 mai 2002, à l'UNICEF*, Bamako, 12 p. + annexes.

ONGOIBA Mariam, KEITA Maria, DEMBÉLÉ Edmond K. et SANGARÉ Solomani, 2000. *Analyse genre des documents du programme décennal de l'éducation (PRODEC), Rapport final*, République du Mali, ministère de l'Éducation, Cellule de nationale de la scolarisation des filles, Bamako, octobre, 62 p.

PILON M. et CLÉVENOT D., 1996. « Femmes et scolarisation des enfants en Afrique », communication au séminaire international *Femmes et gestion des ressources*, IFORD, 5-7 février, Yaoundé, 24 p.

PILON M., 1996. « Genre et scolarisation des enfants en Afrique », in Locoh T., Labourie-Racapé A, Tichit C (éds.), *Genre et développement : des pistes à suivre*, Coll « Les Documents et Manuels du CEPED » n°5, CEPED, Paris, pp. 25-34.

- PRODEC, Commission thématique scolarisation des filles, 2002. *Stratégie d'accélération de la scolarisation des filles (SASCOFI), Propositions de la Commission thématique*, Bamako, juin, 8 p.
- République du Mali, CSLP final, document préparé et adopté par le gouvernement du Mali le 29 mai 2002. *Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté*, Bamako, 89 p.
- République du Mali, ministère de l'Éducation de base, Cellule de planification et de statistique, 1999. *Indicateurs du système éducatif du Mali 1998*, Bamako, 62 p. + annexes.
- République du Mali, ministère de l'Éducation nationale, Cellule de planification et de statistique, s. d.. *Annuaire statistique, 2000-2001*, 194 p.
- République du Mali, ministère de l'Éducation nationale, Cellule de planification et de statistique, s. d.. *Annuaire statistique, 2001-2002*, 299 p.
- République du Mali, ministère de l'Éducation, *Direction administrative et financière, 2001. Financement du système éducatif de 1991 à 2000*, Bamako, juillet, 14 p.
- République du Mali, ministère de l'Éducation, Secrétariat général, 2001. *Éducation pour tous au Mali (EPT 2015) : Document cadre de stratégie nationale*, Bamako, septembre, 21 p.
- République du Mali, ministère de l'Éducation, Secrétariat général, 2002. *Bilan de l'éducation au Mali de 1992 à 2002*, Bamako, mars, 15 p.
- République du Mali, ministère de l'Éducation nationale, Secrétariat général, 2002. *Synthèse nationale Éducation pour tous (EPT)*, atelier III du 25 au 28 novembre 2002 à Katiboubou/Koulikoro, 9 p. + 3 p.
- République du Mali, Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, 2000. *Situation des femmes au Mali cinq ans après la Conférence mondiale de Beijing, Rapport national, Beijing + 5 New York, New York, juin, 78 p.*
- République du Mali, Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, 2002. *Politiques pour la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille. 2002-2006*, Bamako, 65 p.
- SANGARÉ Solomani, TOUNKARA Alhamdou, TANGARA Diassé et N'DIAYE Assétou Keïta, 1999. *Genre et fréquentation scolaire au Mali, République du Mali, ministère de l'Éducation de base, Planification stratégique des ressources pour l'éducation des filles en Afrique (PSR/EFA), (draft de juin)*, Bamako, 157 p.
- SOW Fatoumata Singaré et TRAORÉ M'be, s. d.. *Rapport sur l'intégration du genre dans le curriculum, Phase intermédiaire*, République du Mali, ministère de l'Éducation, Centre national de l'Éducation, Division curricula, USAID, Bamako, 47 p.
- TRAORÉ Adama Moussa, 2002. *Analyse comparative du cadre d'action de Dakar et du programme décennal de développement de l'éducation*, ministère de l'Éducation, Bamako, septembre, 53 p. + annexes.
- UNESCO, 2002. *Éducation pour tous. Une stratégie internationale pour mettre en œuvre le Cadre d'action de Dakar sur l'Éducation pour tous*, Paris, 47 p.
- ZOUNGRANA Cécile Marie, TONKINDANG Jöel, MARCOUX Richard, KONATÉ Mamadou, 1998. « La trajectoire scolaire des filles à Bamako. Un parcours semé d'embûches », in Marie-France Lange (dir), *L'école et les filles en Afrique. Scolarisation sous conditions*, Karthala, Paris, pp. 167-196.
- ZOUNGRANA Marie Cécile et MARCOUX Richard, 1999. « Du quotidien et de l'avenir : les enjeux familiaux de la fréquentation scolaire à Bamako », in *The African Population in the 21st Century / La population africaine au 21^e siècle*, Volume III, UAPS/UEPA et NPU, Dakar, pp. 536-561.
- ZOUNGRANA Cécile, OUÉDRAOGO Idrissa, MARCOUX Richard, 2001. « La scolarisation, instrument d'émancipation de la femme africaine : mythe ou réalité ? », communication au colloque international *Genre, population et développement en Afrique*, ENSEA, INED, IFORD, UEAP, Abidjan, 16-20 juillet 2001, 18 p.

Table des tableaux

Tableau 1 : Évolution des effectifs des filles et des garçons et de la parité F/G entre 1988/89 et 2001/02 dans le 1 ^{er} cycle de l'enseignement fondamental (enseignement primaire).....	8
Tableau 2 : Évolution des effectifs des filles et des garçons et de la parité F/G de 1988/89 à 2001/02 dans le 2 ^e cycle de l'enseignement fondamental (équivalent collège).....	9
Tableau 3 : Effectifs des nouveaux inscrits selon le sexe et parité F/G dans le 1 ^{er} et le 2 ^e cycle de l'enseignement fondamental au Mali en 2000/01	9
Tableau 4 : Évolution des effectifs des nouveaux inscrits selon le sexe et la parité F/G dans le 1 ^{er} cycle de l'enseignement fondamental de 1988/89 à 2001/02	10
Tableau 5 : Évolution des effectifs des filles et des garçons et de la parité F/G dans l'enseignement secondaire général (lycées) entre 1988/89 et 2001/02.....	11
Tableau 6 : Effectifs de l'enseignement supérieur selon le sexe et parité au Mali en 1990/91, 1995/96 et 1999/00.....	11
Tableau 7 : Taux de redoublement, d'abandon et d'achèvement selon le sexe dans le 1 ^{er} cycle d'enseignement fondamental en 1996/97 au Mali	12
Tableau 8 : Évolution du nombre d'écoles, 1 ^{er} et 2 ^e cycle de l'enseignement fondamental, en 1980/81, 1985/86, 1990/91, 1995/96 et 2000/01 au Mali	13
Tableau 9 : Évolution des effectifs du préscolaire selon le sexe et parité filles/garçons entre 1994/95 et 2001/02 au Mali	17
Tableau 10 : Effectifs des élèves selon le sexe et selon le type d'école et parité dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement préscolaire au Mali en 2000/01	17
Tableau 11 : Effectifs des élèves selon le sexe et selon le type d'école et parité dans le 2 ^e cycle de l'enseignement fondamental au Mali en 2000/01.....	18
Tableau 12 : Effectifs des élèves selon le sexe et parité dans le 1 ^{er} cycle de l'enseignement fondamental et selon les régions au Mali en 2000/01	18
Tableau 13 : Effectifs des élèves selon le sexe et parité dans le 2 ^e cycle de l'enseignement fondamental et selon les régions au Mali en 2000/01	19
Tableau 14 : Effectifs des nouveaux inscrits selon le sexe et selon les Régions dans le 1 ^{er} cycle et le 2 ^e cycle de l'enseignement fondamental en 2000/01	19
Tableau 15 : Évolution du ratio élèves/enseignant dans le 1 ^{er} cycle de l'enseignement fondamental « classique »	20
Tableau 16 : Ratio élèves/enseignant selon le type d'école et selon les Régions dans le 1 ^{er} cycle au Mali en 2000/01	21
Tableau 17 : Effectifs des enseignants selon le sexe et parité F/H en fonction du type d'école en 2000/01 dans le 1 ^{er} cycle de l'enseignement fondamental et dans l'enseignement préscolaire	22
Tableau 18 : Effectifs des enseignants selon la parité F/H en fonction du type d'école en 2000/01 dans le 2 ^e cycle de l'enseignement fondamental.....	23
Tableau 19 : Chose importante à faire pour la réussite d'une fille ou d'un garçon	24
Tableau 20 : Raisons des différences de scolarisation entre filles garçons, selon les parents (en %).....	25
Tableau 21 : Raisons de l'abandon des filles, selon les parents.....	25

Table des graphiques

Graphique 1 : Évolution des effectifs du premier cycle de l'enseignement fondamental, tous types d'enseignement, de 1960-1961 à 2000-2001	5
---	---